Image not found or type unknown

# Impossible de se rendre à un spectacle pour cause intempérie

Par **Sarah molly**, le **07/03/2010** à **20:54**

Bonjour,
Voila, je vous présente mon problème, je n'ai pas pu me rendre à un spectacle pour cause de routes bloquées par la neige ce dimanche 7 mars à 18h.
Mon département (Drôme) est en vigilance orange depuis ce matin avec demande de restriction des déplacements demandés par la préfecture.
Il m'était impossible de sortir de chez moi (campagne à 20 km du lieu du spectacle)
pour cause de congères (très fort vent toute l'après-midi) et de route non déneigées.
J'ai réussi à avoir la société qui s'occupe du spectacle vers 16h30 cet après-midi (soit 1h30 avant le début) mais comme le spectacle n'a pas été annulé, il m'a été répondu qu'il n'y avait pas de remboursement possible.
existe-t-il un recours possible pour obtenir un remboursement de mes billets ?

Merci

Cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés